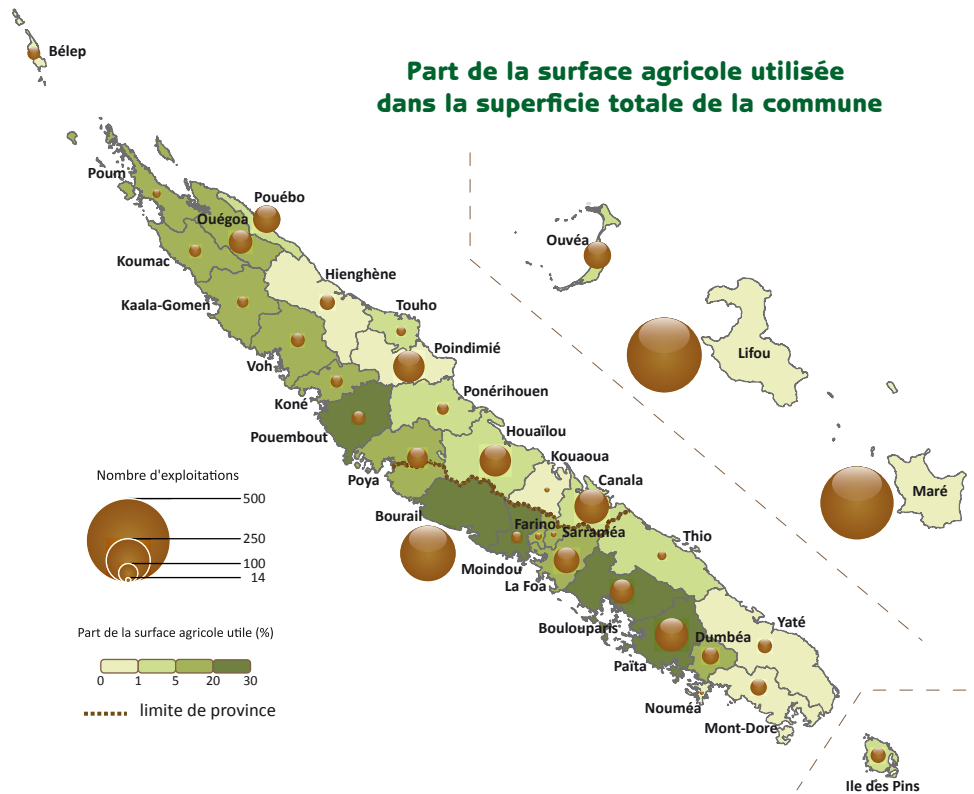


L'AGRICULTURE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

RECENSEMENT
2012
AGRICOLE

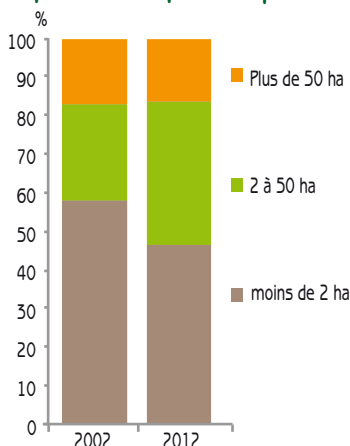
LE NOUVEAU VISAGE DE L'AGRICULTURE CALÉDONIENNE

En dix ans, l'élevage bovin a perdu un quart de son cheptel. En conséquence, la surface agricole a diminué dans des proportions semblables. Le développement de l'industrie du nickel et l'urbanisation autour des principaux pôles d'emploi ont absorbé une grande quantité de main d'œuvre agricole, expliquant notamment la forte diminution de l'agriculture traditionnelle sur terres coutumières. Dans ce contexte, l'emploi agricole diminue mais moins vite qu'au cours de la décennie précédente.



L'agriculture calédonienne poursuit sa mutation. Sous la pression exercée par un développement économique sans précédent, le nombre d'**exploitations agricoles** continue de diminuer. On en dénombre 4 506 en 2012, soit 19% de moins en 10 ans. Ce recul n'est pas propre à la Nouvelle-Calédonie. Sur la même période, la Métropole a perdu 26% de ses exploitations agricoles. En outre, la diminution est beaucoup moins marquée que lors de la décennie précédente : -2,1% par an contre -3,7% par an entre 1991 et 2002.

Répartition des exploitations par taille



Les exploitations agricoles offrent par ailleurs un nouveau visage. La dernière décennie a été marquée par la disparition de nombreuses petites exploitations vivrières ainsi que celle d'élevages bovins. Parallèlement, les exploitations de taille moyenne sont beaucoup plus fréquentes. Ce mouvement enrayer le développement d'une agriculture jusqu'alors majoritairement composée de très petites unités et de grands élevages extensifs.

Le développement récent de l'économie calédonienne impacte profondément l'aménagement du territoire et par conséquent l'agriculture du pays. Ainsi, la création récente des usines métallurgiques dans le Nord et le Sud détourne une partie des forces vives agricoles du Sud-Est, de la côte Est et du Nord vers ces nouveaux centres industriels. Dans ces zones, près d'un tiers des exploitations ont disparu.

Par ailleurs, la tertiarisation de l'économie entraîne un vaste mouvement d'urbanisation, en particulier de la zone Voh, Koné, Pouembout ainsi que du Grand Nouméa. Les grandes exploitations y sont notablement moins nombreuses au profit d'unités plus modestes, souvent créées récemment.

Néanmoins, le nombre d'exploitations ne recule que faiblement dans le Sud-Ouest, certaines communes enregistrant même une progression. L'attractivité des grands pôles d'emplois accélère l'exode rural aux îles Loyauté, où un quart des exploitations a disparu en dix ans.

Le recul global du nombre d'exploitations masque en partie la vitalité de l'entrepreneuriat agricole. En effet, depuis dix ans, on enregistre certes la disparition de 1 879 exploitations mais parallèlement 811 ont été créées.



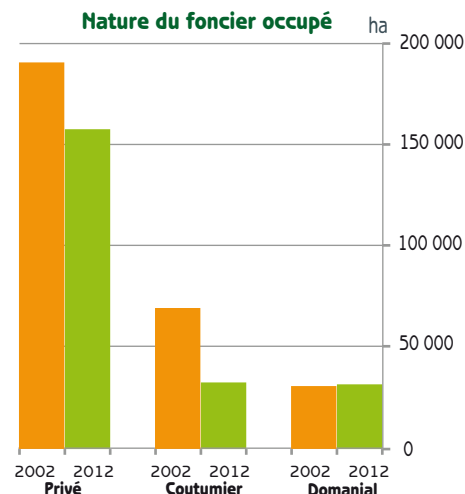
- 1 879 exploitations ont disparu, 811 sont nouvelles
- La population agricole familiale a diminué de 38%
- L'âge moyen du chef d'exploitation est passé de 50 à 53 ans
- La surface agricole utilisée a diminué de 27%
- Le cheptel bovin a diminué de 24%
- Le cheptel porcin a progressé de 18%
- Le verger calédonien est passé de 637 à 966 ha
- Le maraîchage reste stable sur 550 ha
- Le nombre de ruches a plus que triplé

FORTE BAISSÉ DU FONCIER COUTUMIER AFFECTÉ AUX EXPLOITATIONS

Les exploitations agricoles couvrent une surface de 222 200 ha, soit 12% de la superficie totale de la Nouvelle-Calédonie, contre 13,5% en 2002. La **surface agricole utilisée** (SAU) représente désormais 182 000 ha. En parallèle avec le nombre d'exploitations, la SAU se contracte par rapport au recensement agricole de 2002 : -27%. Ce recul est essentiellement attribuable à la diminution des élevages bovins et par conséquent des surfaces pâturées. Par ailleurs, la baisse de surface agricole ne concerne pas uniformément tous les types de foncier.

Elle est particulièrement sensible sur **foncier coutumier** où plusieurs élevages bovins extensifs et de nombreuses petites exploitations ont disparu. Les

exploitations agricoles n'y occupent plus qu'une superficie de 32 600 ha contre 68 800 ha en 2002. Les régions Nord-Est et Sud-Est sont particulièrement concernées, le foncier coutumier occupé par les exploitations agricoles y reculant de 60%. Sur **foncier privé**, la baisse est moins marquée. Les exploitations y occupent 158 000 ha, soit 17% de moins qu'en 2002. Seules les **terres domaniales** sont un peu plus utilisées qu'auparavant, avec 31 600 ha contre 30 500 ha en 2002, ce type de foncier étant plus facilement disponible. Parallèlement, l'utilisation d'un foncier mixte, faible en 2002, s'est largement développée. Cette pratique concerne désormais 234 exploitations sur 50 500 ha, mixant généralement foncier privé et foncier domanial.



95% DE LA SAU CONSACRÉE A L'ÉLEVAGE BOVIN

Avec 84 600 têtes, l'élevage **bovin** occupe toujours la majeure partie de la surface agricole utilisée (174 300 ha de pâturages). La baisse globale de la SAU traduit ainsi essentiellement la diminution du cheptel bovin qui a perdu 26 700 têtes, soit -24% par rapport à 2002. La diminution du nombre de bovins se répercute sur les **chevaux**, utilisés par les stockmen dans les élevages. On en dénombre 5 600 têtes en 2012, soit 2 000 de moins qu'en 2002.

Les grands traits de l'élevage **porcin** sont inchangés par rapport à 2002. Les Îles Loyauté regroupent la majorité des élevages calédoniens au sein de petites structures, mais le cheptel est concentré à 60% en province Sud. Si toutes les provinces ont perdu des élevages, le cheptel s'est au contraire développé et sa concentration s'est accentuée. Ainsi, le nombre de têtes s'est accru de 33% en province Sud, de 25% en province Nord tandis qu'il diminuait de 14% aux Îles Loyauté. De manière générale, les petits élevages porcins de type océanien orientés vers « l'épargne », où la différence entre reproducteurs et porcs à

l'engrais est peu marquée, déclinent au profit des élevages à la vocation commerciale plus affirmée.

Avec un cheptel de 3 650 têtes, l'élevage **ovin** progresse mais reste très modeste. A l'inverse, le cheptel **caprin** poursuit son rapide déclin. Il ne compte désormais plus que 3 200 têtes contre 8 100 en 2002. La baisse est particulièrement marquée en

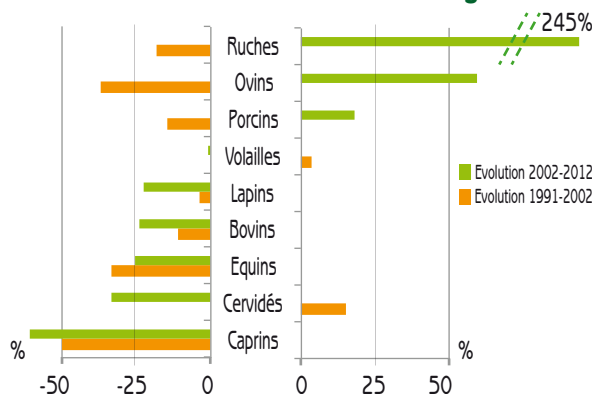
province des Îles Loyauté où le cheptel a été divisé par trois en dix ans.

Les **volailles** restent stables avec 381 500 têtes. Depuis plus de vingt ans, ce cheptel a peu varié. Une dizaine d'élevages principaux, tous en province Sud, concentrent les trois quarts du cheptel, le reste étant réparti dans 1 400 petites exploitations. Le nombre d'élevages de **lapins** est, quant à lui, assez stable, mais le

cheptel a diminué de 22%.

Le recul de l'**apiculture**, qui frappe aujourd'hui un nombre croissant de pays, épargne la Nouvelle-Calédonie. Au contraire, l'apiculture connaît ici un essor remarquable, le nombre de ruches ayant plus que triplé depuis le dernier recensement. Ce développement notable concerne les trois provinces et tout particulièrement la province Sud où le cheptel apicole a quadruplé. A elles seules, les communes de Bourail, Dumbéa et Païta concentrent un quart des ruches calédoniennes.

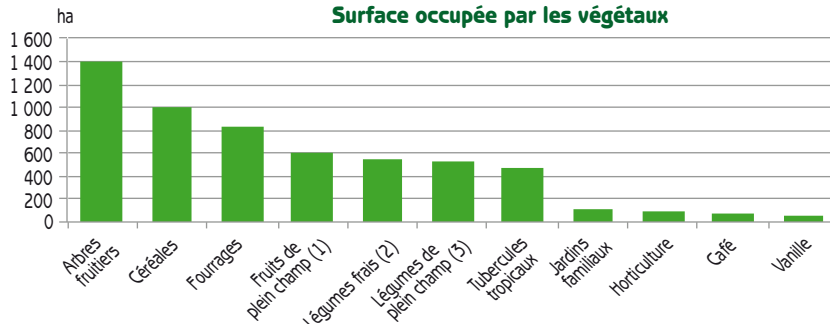
Évolution des effectifs d'élevage



LES CULTURES TRADITIONNELLES PERDENT DU TERRAIN

Les **productions végétales** utilisent 5 700 ha en 2012, en recul modéré par rapport à 2002 (-14%). En effet, deux spéculations traditionnelles ont perdu du terrain. Avec 460 ha, les tubercules tropicaux ont reculé de 40% en dix ans, traduisant la forte baisse de la surface agricole sur foncier coutumier. En outre, le café ne couvre plus que 73 ha, trois fois moins qu'en 2002.

Surface occupée par les végétaux



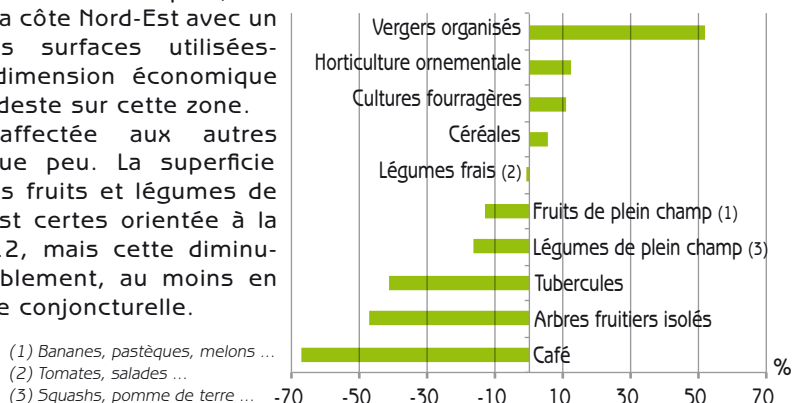
(1) Bananes, pastèques, melons ... (2) Tomates, salades ... (3) Squashes, pomme de terre ...



A l'inverse, les vergers organisés marquent une nette progression, de 640 à 970 ha, au détriment des arbres fruitiers isolés ou éparpillés sur l'exploitation. Ceux-ci n'occupent plus qu'une surface évaluée à 430 ha contre 820 ha en 2002. Les vergers progressent dans les provinces Sud (+230 ha) et Nord (+100 ha) mais diminuent légèrement aux Loyauté (-11 ha). La montée en régime de l'horticulture ornementale constitue un élément marquant de la production végétale.

Son développement est rapide, en particulier sur la côte Nord-Est avec un triplement des surfaces utilisées même si sa dimension économique est encore modeste sur cette zone. La surface affectée aux autres végétaux évolue peu. La superficie qu'occupent les fruits et légumes de plein champ est certes orientée à la baisse en 2012, mais cette diminution est probablement, au moins en partie, d'origine conjoncturelle.

Évolution de la surface cultivée depuis 2002



LA VENTE EN CIRCUIT COURT EST PRIVILÉGIÉE

Près de trois exploitations sur quatre commercialisent tout ou partie de leur production. La vente au détaillant ou directement au consommateur est alors le mode d'écoulement privilégié. Ainsi, 64% des chefs d'exploitation donnent priorité à ce circuit court, plus qu'en 2002 (51%). La vente à des intermédiaires tels que les grossistes, les colporteurs ou les centrales d'achat, reste le mode de commercialisation principal de 32% de ces exploitants.

Parallèlement, 28% des exploitations agricoles, généralement de petite taille, n'ont pour seule vocation que de subvenir aux besoins de la famille et aux exigences sociales et coutumières, en dehors de tout circuit de commercialisation.

L'autoconsommation, les dons et les échanges non monétaires sont fondamentaux à la fois en termes de cohésion sociale mais également pour couvrir certains besoins alimentaires. 75% de ces exploitations sont situées sur foncier coutumier, nettement moins toutefois qu'en 2002 (87%).

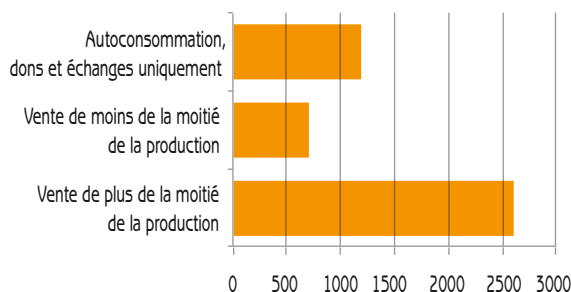
On assiste en effet au renforcement d'une agriculture à titre secondaire qui assure une fonction sociale ou environnementale voire représente un placement financier avant d'être un réel moyen de production. De telles exploitations, situées sur un foncier privé et parfois sur des surfaces conséquentes, ne vendent pas ou très peu leurs produits (moins de 10% de leur production). On en dénombre 311 en 2012, soit 7% des exploitations sur 15 500 ha. Elles disposent souvent de nombreux arbres fruitiers (sur 150 ha), possèdent un grand nombre de chevaux (plus de 800) et pratiquent fréquemment

l'apiculture (600 ruches). Les deux tiers sont localisées entre Nouméa et Poya.

Ainsi, l'agriculture est une activité de complément pour nombre d'exploitants, mais reste malgré tout l'activité principale de près de la moitié des chefs d'exploitation. En effet, 45% des chefs d'exploitation se considèrent comme agriculteur à part entière ; ils étaient 48% en 2002. Le cumul d'une activité agricole et d'une autre activité professionnelle concerne 33% des chefs d'exploitation, comme en 2002.

En outre, 19% des exploitants agricoles perçoivent une pension de retraite ou une allocation vieillesse, alors qu'ils étaient 13% en 2002, et 3% se considéraient sans activité ou à la recherche d'un emploi (6% en 2002). Au total, un quart des chefs d'exploitation estime que l'agriculture est à l'origine de la totalité de leurs revenus, proportion stable par rapport à 2002.

Écoulement des produits agricoles (nombre d'exploitations)



Définitions

L'exploitation agricole est définie, au sens statistique, comme étant une unité économique répondant simultanément à trois critères :

- elle génère au moins un produit agricole ou utilise des surfaces agricoles ;
- elle atteint ou dépasse une certaine dimension (en superficie, en nombre d'animaux ou en quantité de production) ;
- elle est soumise à une gestion courante et indépendante, assurée par un chef d'exploitation qui prend les décisions quotidiennes.

Le seuil en deçà duquel on ne parle plus d'exploitation agricole est fixé à 350 points, attribués selon un barème utilisé pour le registre de l'agriculture.

La superficie totale de l'exploitation agricole est composée de la SAU, des friches non productives, des sols et bâtiments, des cours, des surfaces reboisées, des forêts et des cocoteraies naturelles, des bassins d'aquaculture d'eau douce et des territoires non utilisables.

La superficie agricole utilisée (SAU) comprend les terres labourables, les cultures florales et plantes ornementales, les cultures permanentes, les pâturages, les jachères, ainsi que les jardins et les vergers familiaux, les potagers et les cultures mixtes.

La superficie agricole entretenue (SAE) correspond à la surface cultivée ou au moins entretenue. Elle est calculée en retranchant de la SAU, les pâturages peu productifs et les jachères.

Les pâturages peu productifs sont composés des parcours, des savanes à niaouli ou arbustives et des forêts et des cocoteraies naturelles, utilisés comme pâture pour le bétail.

Le verger a une dimension d'au moins 50 ares. Ce seuil, identique à celui fixé en 2002, est retenu pour comparer des données homogènes entre les deux recensements. Les autres arbres fruitiers, éparpillés sur l'exploitation ou composant des petits vergers organisés de moins de 50 ares, sont considérés comme **arbres isolés**.

La population agricole familiale est composée du chef d'exploitation, des coexploitants éventuels, et des membres de leurs famille (conjoint, enfants, parents...) ainsi que les non apparentés vivant sous le même toit.

L'unité de travail annuel (UTA) équivaut au travail d'une personne occupée à temps complet pendant une année (275 jours ou plus par an) soit 2 200 heures environ.

Le recensement général agricole 2012 est une enquête soumise aux dispositions de la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique. Il a été réalisé entre octobre 2012 et avril 2013 par une centaine d'enquêteurs et a concerné près de 7 000 chefs d'exploitation potentiels. Au final, 4506 exploitations obéissent aux critères définissant l'exploitation agricole et forment le champ du recensement agricole. Le barème de calcul du seuil de 350 points est celui du registre de l'agriculture : 1 are de tubercules tropicaux = 20 points, 1 are de maraîchage = 20 points, une vache allaitante = 40 points, un porc à l'engrais = 33 points, une poule pondeuse = 2 points etc



L'EMPLOI AGRICOLE MOINS FAMILIAL

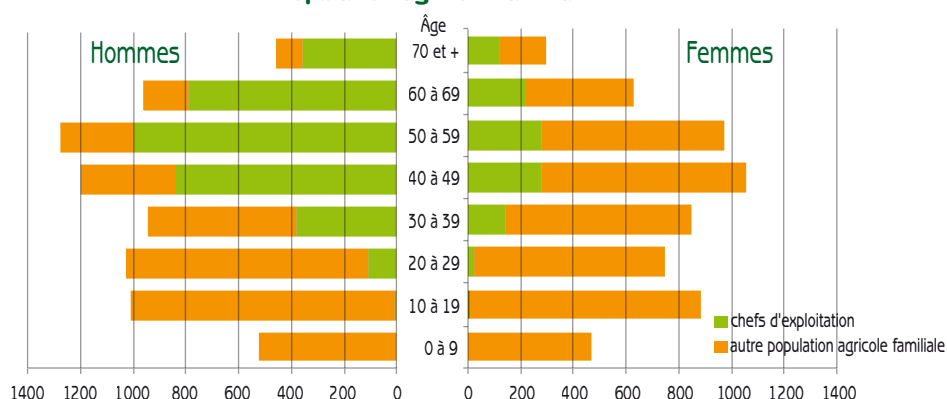
En 2012, l'agriculture fait vivre 13 200 personnes. Cette **population agricole familiale** a diminué de 38% en dix ans. L'empreinte de l'agriculture sur la population calédonienne continue donc de s'estomper, à un rythme toutefois plus contenu qu'au cours de la décennie précédente : -47% entre 1991 et 2002. Désormais, la population agricole familiale représente 5% de la population totale contre 10% en 2002 et 22% en 1991. Elle demeure toutefois importante aux Îles Loyauté en regroupant 28% de la population, alors qu'elle n'en représente que 4% sur le reste de la Nouvelle-Calédonie. Au sein de la population agricole familiale, 9 480 personnes travaillent ou participent régulièrement aux travaux agricoles. Ramenées à un temps complet, elles représentent une force de travail de 4 000 unités de travail annuel (UTA). Cet emploi agricole familial décroît deux fois moins vite que lors de la décennie précédente (-26% contre -48%). Parallèlement, l'agriculture a de plus en plus recours à une main d'œuvre hors du cercle familial. Les salariés permanents sont presque aussi nombreux qu'il y a 10 ans (900 UTA) et la main d'œuvre occasionnelle ne cesse de croître. Ainsi, le salariat se substitue

progressivement à l'activité familiale, phénomène également observé en Métropole. Les actifs familiaux ne représentent désormais plus que 77% des UTA contre 92% en 1991. Au total, l'emploi agricole résiste. L'agriculture calédonienne occupe l'équivalent de 5 140 personnes travaillant à plein temps, soit une diminution de 2% par an sur la dernière décennie, contre -5% au cours des années 90.

Le vieillissement global de la population n'épargne pas les chefs d'exploitation agricole. Leur âge moyen atteint aujourd'hui 53 ans, contre 50 ans en 2002 et 48 ans en 1991. Près d'un tiers d'entre eux a plus de 60 ans,

ce qui souligne l'enjeu de la transmission du moyen de production dans les années à venir. Celui-ci est d'autant plus prégnant que le noyau familial se réduit (de 4 personnes en moyenne par exploitation en 2002 à 3 en 2012) et que la population agricole familiale elle-même vieillit (de 32 ans en 2002 à 39 ans en 2012). Par ailleurs, l'agriculture n'échappe pas au mouvement général de féminisation de l'activité et de l'emploi. 24% des exploitations sont désormais dirigées par des femmes, contre 18% en 2002. L'âge moyen des agricultrices est aujourd'hui le même que celui de leurs homologues masculins.

Population agricole familiale



Chiffres-clés

Les exploitations agricoles

	2002	2012	Evolution %
Nombre d'exploitations agricoles	5 574	4 506	-19%
sur terres coutumières exclusivement	3 870	2 780	-28%
sur terres de droit privé exclusivement	1 384	1 385	0%
sur terres domaniales exclusivement	79	107	35%
sur foncier mixte	241	234	-3%
S.A. utilisée (hectares)	247 878	182 026	-27%
S.A. entretenue (hectares)	140 849	109 094	-23%
S.A. utilisée moyenne par exploitation (hectares)	44	40	-9%
S.A. entretenue moyenne par exploitation (hectares)	25	24	-4%

Les cultures (hectares)

	2002	2012	Evolution %
Superficies toujours en herbe	239 430	174 329	-27%
dont pâturages améliorés	34 823	32 064	-8%
dont pâturages naturels entretenus	99 375	71 307	-28%
dont pâturages peu productifs	105 232	70 958	-33%
Surfaces fourragères	756	837	11%
Vergers et arbres fruitiers isolés	1 460	1 401	-4%
dont vergers organisés	637	966	52%
Céréales	953	1 005	5%
Tubercules tropicaux	785	463	-41%
Légumes frais, fruits et légumes de plein champ	1 875	1 673	-11%
dont légumes frais	549	547	0%
Cultures spéciales	293	123	-58%
dont vanille	23	47	104%
dont café	222	73	-67%
Cultures ornementales et florales	77	86	12%
Pépinières non ornementales	27	14	-48%
Jardins familiaux, potagers et cultures mélangées	426	120	-72%
Divers, jachères, autres terres arables	1 797	1 975	10%

La population

	2002	2012	Evolution %
Population totale au 1er janvier (estimée)	219 400	256 000	17%
Population agricole familiale (nombre)	21 212	13 225	-38%
Âge moyen du chef d'exploitation (années)	50	53	+ 3 ans
Actifs familiaux (nombre)	13 247	9 476	-28%
Actifs familiaux (UTA)	5 297	3 961	-26%
Salariés perm. non familiaux (UTA)	938	894	-5%
Entraide et salariés occasionnels (UTA)	206	302	47%

Foncier (surface totale des exploitations en hectares)

	2002	2012	Evolution %
Terres coutumières	68 804	32 595	-53%
Terres de droit privé	190 228	158 013	-17%
Terres domaniales	30 513	31 618	4%
Faire-valoir direct et assimilé	249 528	187 311	-25%
Faire-valoir indirect (location)	40 017	34 915	-13%

Le cheptel (effectif)

	2002	2012	Evolution %
Bovins	111 308	84 604	-24%
Porcins (hors porcelets)	25 447	30 010	18%
Equins	7 512	5 584	-26%
Cervidés	14 367	9 515	-34%
Caprins	8 130	3 165	-61%
Ovins	2 297	3 654	59%
Volailles	382 838	381 475	0%
Lapins	7 791	6 049	-22%
Ruches	1 971	6 804	245%

ISEE : www.isee.nc

Directeur de la publication : Alexandre Gautier

Rédaction : ISEE/DAVAR

Traitement statistique : Pascal Rivoilan

Cartographie : Mike Lupant

Conception graphique : Fabienne Rateau

DAVAR : davar.direction@gouv.nc

